

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront plus avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. E. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
SI PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
SI PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Lettre de Son Eminence le Cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, au clergé et aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de la dernière loi sur l'enseignement primaire en France.—La chapelle de St-Jean Baptiste et le Canada dans l'Église du "Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus à Paris.—Rapport présenté par le comité de l'Agriculture de l'Assemblée Législative, dans le cours de la présente Session du Parlement de la Province de Québec.—Suggestions de M. S. M. Barri, dans le but de promouvoir l'industrie laitière dans notre Province.—Un canard le plus malicieusement conditionné, annonçant la fermeture de deux églises catholiques en arrière de la paroisse de St-Roch des Aulnaies.

Causerie Agricole : Le jardin potager (Suite).—Les ennemis du chou.—Production de la graine du chou.—Conservation du chou.—Culture de la grande ciboule ou oignon d'hiver.

Sujets divers : Quelques indications sur l'emploi du guano biphosphaté.—Fragments du journal d'un apiculteur : Equilibrer les populations d'abeilles au moment de la grande miellé ; quelques renseignements sur l'essaimage.

Choses et autres : Les cercles agricoles.—Le temps des semences.—De l'emploi du Guano biphosphaté.—La protection des colons.—Le tabac canadien.—Billets contrefaits.—Distribution du fumier sur le champ.—Un trop grand nombre d'animaux en pâturage dans un même champ.—La rareté des fourrages.

Recettes : Nettoyage des lainages.—Les cicatrices des arbres à noyaux.—Savon de résine.

A nos abonnés.—Nous avons commencé il y a 3 semaines, à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* : c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la *Gazette* publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

REVUE DE LA SEMAINE

— Le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen vient d'adresser une lettre remarquable au clergé et aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de la dernière loi sur l'enseignement primaire, en France. "Le premier devoir des parents chrétiens, est-il dit dans cette lettre, est de surveiller avec le plus grand soin l'enseignement qui sera donné à leurs fils ou à leurs filles... La loi, continue Mgr de Bonnechose, la loi, selon les commentaires de ses auteurs, ne commande pas l'impiété, mais la neutralité. Lorsque cette neutralité, quelque difficile qu'elle soit, sera strictement observée ; lorsque vous aurez la certitude que l'enseignement de l'école communale ne contrariera en rien celui de l'Église, et se conciliera avec les doctrines et les traditions de notre sainte religion, vous pourrez envoyer vos enfants à cette école.

"Lorsqu'il en sera autrement, lorsque le langage que le maître tiendra à ses élèves et la tendance qu'il leur imprimera seront antireligieux, si vous avez la possibilité d'envoyer vos enfants à une école chrétienne libre, n'hésitez pas à le faire. Mais en même temps, dénoncez à l'autorité compétente les infractions de l'instituteur ou de l'institutrice à leur devoir essentiel, et faites nous connaître à nous-même les sujets de plainte qui vous déterminent à quitter l'école communale."

Mgr de Bonnechose, comme l'archevêque de Paris, croit que les instituteurs et les institutrices qui appartiennent aux congrégations religieuses, pourront continuer à donner l'enseignement religieux ; à faire la prière au commencement et à la fin des classes, faire apprendre et réciter les leçons du catéchisme ainsi que l'histoire sainte au dehors des heures de classes.

La Chapelle St-Baptiste et le Canada.—Le "Ballétiu du Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus," de Paris, pour le mois d'avril, publie ce qui suit :

"Les catholiques du Canada se sont souvenus que notre sang français coulait aussi dans leurs veines ;

ils ont prié pour la mère-patrie, ils ont aidé de leurs offrandes des ambulances et nos prisonniers. Plus tard, ils ont partagé toutes nos anxiétés et leur amour pour la France ne s'est jamais démenti.

"Aujourd'hui ils veulent prendre part à la grande œuvre française, à notre vœu français au Sacré-Cœur; ils veulent avec nous, comme enfants, eux aussi, de notre chère France, participer à l'ex-voto que nous élevons à Montmartre.

"A peine connu dans cette France lointaine, notre vœu y a trouvé de suite des adhérents, et en quelques semaines la propagande s'est organisée. Les Canadiens tiennent de leurs ancêtres cet entraînement de bon aloi qui prend à cœur le succès des bonnes causes, et ils tiennent de leur pays cet entraînement merveilleux qui saisit de suite le côté pratique des choses et les conduit vers la réussite avec une persévérance que rien ne décourage.

"Comme nous le disions dans le *Bulletin* de février, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, est venu visiter nos travaux avec deux prêtres du Canada; il s'est très fort intéressé à notre œuvre, et son adhésion n'a pas été stérile. Le vénérable prélat a été comme les primices d'une grande et belle moisson dont la racine se trouve à Montréal ou des hommes dévoués se sont unis à des prêtres français, très nombreux au Canada, pour commencer une propagande qui promet de devenir féconde.

"Mgr l'Archevêque de Paris, profondément touché de cette affection des catholiques du Canada pour leurs frères de France, a bien voulu décider qu'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, patron du Canada, serait érigée dans la basilique de Montmartre et qu'elle appartiendrait aux Canadiens; nous avons la conviction que cette chapelle sera une des plus richement dotées de notre sanctuaire."

Rapport présenté par le Comité de l'Agriculture de l'Assemblée Législative, dans le cours de la présente Session du Parlement Provincial.—Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ce rapport qui contient d'importantes suggestions que l'on s'empresse, nous n'en doutons pas, de mettre en pratique.

Voici ce rapport tel que soumis à la considération des membres de l'Assemblée Législative:

Votre comité a l'honneur de faire rapport, que son attention ayant été attirée sur le fait que certaines difficultés et malentendus regrettables existaient dans les relations du Conseil d'Agriculture et aussi entre le Directeur de l'Agriculture et quelques uns des officiers du dit Conseil d'Agriculture, difficultés et malentendus qui sont une entrave au bon fonctionnement du dit Conseil; votre comité a cru de son devoir d'assigner devant lui le secrétaire du Conseil M. Georges Leclerc et M. E. A. Barnard, directeur de l'Agriculture et rédacteur du *Journal d'Agriculture*, afin de se renseigner sur la nature de ces difficultés et y chercher un remède.

Qu'après avoir entendu les explications données par ces messieurs, et celles qu'ont bien voulu lui donner l'honorable commissaire de l'Agriculture et son député M. Lesage.

Considérant que dans un pays aussi vaste que le nôtre, présentant des contrastes aussi frappants que ceux qui existent entre le climat de la Gaspésie et ce-

lui des Cantons de l'Est, la culture du sol doit se faire, dans des conditions trop différentes et en suivant des systèmes trop variés pour qu'il soit possible d'appliquer un seul et même système d'Agriculture à toute la province.

Que pour aider le Conseil d'Agriculture à rendre justice à toutes les parties, et pour rendre plus efficaces les mesures adoptées par lui pour l'encouragement de l'Agriculture, le Conseil devrait être composé de manière à représenter toutes les régions agricoles de la province, et que la subdivision de la province en districts judiciaires pourrait servir de base pour fixer la représentation de nos différents intérêts agricoles.

Que pour ces raisons votre comité exprime respectueusement l'opinion

Qu'il est désirable: 1o. que le Conseil d'Agriculture soit réorganisé de manière à ce qu'il contienne un représentant pour chacun des districts judiciaires de la province résidant dans le district, à être nommé par le Gouvernement et dix membres, ou moins, choisis parmi les agronomes les plus distingués de la province.

2o. Que le siège du Conseil soit fixé à Québec et que le bureau du dit Conseil soit aussi transféré à Québec.

3o. Que le commissaire et le député commissaire de l'Agriculture soient ex-officio membres du dit Conseil.

4o. Qu'aucun des règlements du dit Conseil d'Agriculture ne soient mis en exécution avant qu'il ait été approuvé par le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

Votre comité est aussi d'opinion que le système d'exposition régionale ayant pour effet de mettre en contact les cultivateurs de plusieurs comtés, aura d'excellents résultats et il en recommande l'adoption dans les cas où la distance ne la rendra pas impraticable.

Votre comité a aussi étudié l'importante question des meilleurs moyens à adopter pour promouvoir l'industrie laitière en cette province, sur demande de votre comité, M. S. Barri, directeur de l'école de lacterie de Ste-Marie de la Beauce lui a donné d'intéressants détails sur cette industrie et a soumis en même temps au comité un mémoire contenant un résumé des suggestions, qu'il croit les plus propres à faire progresser cette importante industrie.

Votre comité sans vouloir se prononcer sur le mérite de toutes les suggestions contenues dans ce rapport croit, néanmoins, devoir les soumettre avec le présent rapport à la considération de votre honorable Chambre.

DR L. DUHAMEL,
Président Pro-Tempore.

Ste-Marie Beauce, 1er mai 1882.

A l'Honorable Comité d'Agriculture de l'Assemblée Législative de Québec.

Messieurs,

"Dans le but de promouvoir l'amélioration, le progrès de l'industrie laitière de cette province, j'ai l'honneur de vous soumettre les suggestions suivantes:

1o. Prendre les moyens d'améliorer les constructions utilisées comme beurreries et fromageries en les rendant plus efficaces contre les changements atmosphériques.

20. Propager les connaissances utiles et nécessaires à l'établissement de beurreries et fromageries par des publications et des conférences publiques.

30. S'assurer les services d'un professeur ambulant pour enseigner la fabrication du fromage par le "procédé Chaddar" dans nos fromageries actuelles et en même temps faire l'inspection et un rapport sur l'état de chacune.

40. Recommander au département de l'agriculture et des travaux publics, l'impression de cédules ou formules de comptabilité facile à remplir et de faire la distribution gratuite d'un exemplaire, à chaque fabrique de beurre et de fromage.

50. Le comité pourrait aussi recommander à la législature l'adoption d'une loi obligeant les propriétaires d'exploitation de ce genre à faire au département de l'agriculture et des travaux publics, un rapport annuel, basé sur les cédules ci-dessus mentionnées, sous peine d'une amende suffisante pour assurer l'exécution de la loi.

60. Subventionner l'association des fabricants de beurre et de fromage de cette province. Cette subvention aura pour but de procurer à l'association ci-haut mentionnée, les moyens de déléguer des commissaires aux expositions et conventions étrangères, de publier des rapports, etc.

70. Subventionner l'école de laiterie de Ste Marie, Beaucc. "Cette dernière subvention aura pour but d'établir à l'école de laiterie une station expérimentale," et permettra de faire des recherches sur les meilleurs procédés de fabrication de produits de laiterie, de faire l'acquisition d'appareils, ustensils et instruments de constructions différentes, d'en connaître la valeur réelle et l'efficacité avant d'en introduire et recommander l'usage dans les nouvelles fabriques.

80. Provoquer une exposition spéciale et générale de produits de laiterie dans la province, et en même temps une convention générale des fabricants de beurre et de fromage et des agriculteurs de ce pays.

90. Former un musée d'appareils et d'instruments de laiterie.

Le tout respectueusement soumis,

Votre très-humble et dévoué serviteur,

(Signé) S. M. BARRI.

Un canard le plus malicieusement conditionné.—Plusieurs journaux français de la Province de Québec et quelques-uns publiés aux Etats-Unis, ont annoncé à leurs lecteurs la nouvelle suivante :

"*Paroisses dépeuplées.*—On rapporte qu'une couple de paroisses en arrière de St-Roch des Aulnaies sont entièrement dépeuplées par l'émigration. Les curés se sont vus forcés de fermer les églises et d'abandonner ces paroisses."

C'est un mensonge malicieux et bien propre à affliger le cœur des catholiques de cet endroit du comté de l'Islet.

D'abord nous devons dire qu'en arrière de St-Roch des Aulnaies il n'y a qu'une église : celle de Ste-Louise des Aulnaies. Ceux qui ont assisté aux offices religieux de cette paroisse sont loin de croire qu'il faille y fermer l'église, puisqu'elle est à peine suffisante pour contenir la population qui chaque dimanche assiste à la Messe. La plupart des cultivateurs de cette paroisse

sans être riches jouissent d'une certaine aisance dont ils n'ont pas à se plaindre. Voudrait on parler de St-Aubert, paroisse voisine de Ste-Louise, en arrière de St-Jean Port Joli ? Dimanche dernier nous assistions à la Messe dans cette paroisse, et nous pouvons même dire que ce jour là plus de six cents personnes assistaient aux offices. Dans cette même paroisse il y a un magnifique couvent où 95 jeunes filles y reçoivent l'instruction, parmi lesquelles vingt-sept pensionnaires. Cet état de choses bien consolant n'est assurément pas de nature à forcer le curé de cette paroisse à abandonner son église. Voudrait on parler de la paroisse de St Eugène ? Lundi dernier, nous assistions à une messe en l'honneur de St-Isidore que les membres du Cercle agricole de cette paroisse faisaient chanter et à laquelle assistaient plus de 500 personnes. Cette paroisse de même que celle de St-Aubert, ne peuvent qu'augmenter en population. Il en est de même des paroisses de St-Cyril e, de St-Pamphile et de Ste Perpétue. Nous parlerons tout particulièrement des paroisses de St-Aubert et de St-Eugène dans le prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Par cette réfutation de notre part, nous ne doutons pas que les journaux qui ont publié la fausse nouvelle que nous avons signalée, s'empresseront de la contredire au plus tôt, pour l'honneur de notre religion et de notre pays.

CAUSERIE AGRICOLE

LE JARDIN POTAGER (Suite).

Les ennemis du chou.—De toutes nos plantes le chou est celui qui a le plus d'ennemis, c'est à-dire tous ces animaux et insectes qui sont avides du chou, qui l'aiment trop et en font toute leur nourriture.

Au premier rang nous avons les lapins et les lièvres dont il est assez facile d'empêcher les dégâts. Les insectes, au contraire, résistent souvent à tous les efforts du jardinier ; et presque toujours, en dépit de ses efforts, les insectes détruisent des récoltes entières, comme nous en avons la preuve depuis plusieurs années.

Les insectes les plus redoutables sont :

10. Les ulises ou puces de terre qui rongent les plantes à leur levée et souvent les font périr. Comme moyen préventif contre les ravages de cet insecte, on conseille de mêler de la fleur de soufre à la graine quelques jours avant de la semer, ou de suspendre au-dessus du plant des chiffons d'étoffe imbibés de coaltar. Le bassinage des plantes est aussi très-utile. On se contente généralement de saupoudrer le plant avec de la chaux en poudre ou de la cendre vive.

20. La larve du charançon du chou qui attaque la racine, forme des croissances volumineuses appelées "gale patates" dans lesquelles la sève s'accumule aux dépens des autres parties de la plante. Le chou qui subit les atteintes de ce dernier insecte végété misérablement et d'ordinaire ne forme pas de pommes ; généralement il s'attaque au chou alors même qu'il est encore en pépinière : dans ce cas, il est nécessaire de bien examiner les racines des jeunes choux et mettre de côté tous ceux dont la racine présente quelques renflements.

30. La larve ou la chenille de la piéride du chou.

40. La larve de la piéride du navet.

50. La larve de la piéride de la rave.

Ces derniers insectes sont des papillons généralement de couleur jaune plus ou moins foncée. La première se distingue par la présence de trois taches noires sur ses ailes antérieures et par une bordure noire qui termine ces mêmes ailes; la seconde possède à peu près les mêmes taches, mais sont plus petites; la troisième est d'un jaune moins foncé et la femelle seule possède une tache noire sur ses ailes antérieures, et le mâle n'en a pas. Les larves de ces trois insectes sont vertes, elles attaquent les feuilles du chou qu'elles rongent souvent jusqu'à la nervure.

60. La larve de la noctuelle du chou, autre espèce de la famille du papillon.

70. Le ver gris qui attaque la racine de la plante lorsqu'elle est jeune et la coupe entre deux terres. Cet insecte fait beaucoup de dégâts dans certains terrains, et sa destruction n'est pas toujours facile.

Pour les insectes dont les larves vivent dans le sol, le passage d'un rouleau pesant en détruit un grand nombre; le ver gris, ainsi que la nymphe du charançon du chou peuvent être détruits de la même manière.

Nous avons déjà vu comment on peut détruire les altises, mais les moyens de destruction applicables contre les larves des piérides des noctuelles sont encore à trouver. Cependant plus on éloigne les choux des bâtisses, moins on a à craindre les ravages de ces insectes.

Comme abondance de recettes pour la destruction des insectes ne nuit pas, nous croyons utile de donner ici celles indiquées par M. le Dr G. LaRoque dans son "Manuel d'horticulture pratique" que les cultivateurs devraient avoir dans leur bibliothèque. Nécessairement chaque cultivateur, et plus particulièrement les membres des cercles agricoles devraient se former une petite bibliothèque comprenant différents traités sur l'agriculture, l'horticulture et l'art vétérinaire.

Voici ce que nous lisons dans le "Manuel d'horticulture" de M. le Dr LaRoque:

"Les pucerons qui attaquent en grand nombre le plant de chou, à sa sortie de terre, le font périr si on n'y apporte remède. Il faut saupoudrer le plant, soit avec de la cendre, du plâtre, de la chaux, du tabac en poudre, de la suie, du soufre, soit avec un mélange de deux ou plus de ces ingrédients. Il est bon de dire ici qu'il ne faut pas maltraiter les crapauds ou grenouilles qui se tiennent dans nos jardins, car ils sont les ennemis des insectes malfaisants et les dévorent sans pitié; ils sont, par conséquent, les gardiens de nos jardins: il est donc de notre intérêt de ne pas les chasser de nos jardins.

"Remèdes efficaces contre le ver à chou, recommandés par le professeur Lazenby: Appliquez deux ou trois, fois, durant l'été, une solution d'une livre de savon de balnéaire dans six gallons d'eau, ou arrosez avec de l'eau dans laquelle on a mêlé un peu de coltard. Le moyen le plus simple de se débarrasser du ver à chou, est d'arroser au moyen d'une seringue, le plant avec une solution forte de jus de tabac."

Production de la graine de chou.—M. B. Lippons, dans ses conférences agricoles, recommande fortement

aux cultivateurs de cultiver eux-mêmes, dans un endroit approprié pour cet objet, les graines destinées à la semence. Cette culture demande une attention toute particulière si nous voulons réussir à obtenir de bonnes graines. Voici comment on procède pour obtenir une bonne graine de chou:

Plus une plante a végété vigoureusement, plus ses parties se sont développées, plus la graine qu'elle produit est forte. Ce principe est applicable aux choux aussi bien qu'aux autres végétaux.

Ainsi donc pour obtenir de bonnes graines de chou, il faudra choisir les pieds qui se sont les mieux développés, ceux qui possèdent les pommes les plus grosses et les plus saines. Le chou est une plante bisannuelle. Pendant la première année, les sucres nourriciers s'accumulent sur les feuilles, nourries sur elles-mêmes on forme de pomme. La nature toujours prévoyante agit ainsi dans le but de former un réservoir naturel de substances alimentaires qui puissent pourvoir aux besoins de la plante.

Pendant la végétation de la deuxième année, cette pomme prend une part importante dans le succès de la deuxième année, et on a tort de la supprimer quand on veut récolter de la graine de chou. Dans ce dernier cas, il faut arracher à l'automne les plants les plus vigoureux et les conserver intacts jusqu'au printemps suivant; alors on les transplante dans une bonne terre de jardin, dans un endroit où la terre est la mieux ameublie.

Mais la conservation de la pomme du chou est difficile; souvent même elle pourrit et la pourriture se transmet à la tige elle-même. Pour éviter cette perte, les meilleurs jardiniers traitent leurs porte graines de la manière suivante:

Ils choisissent d'abord les plus beaux pieds de la variété de chou dont ils veulent obtenir les graines; ils les arrachent en leur conservant autant de terre que possible aux racines, puis ils retranchent la pomme soigneusement et transplantent les cotons dans une cave fraîche que l'on a la précaution d'aérer de temps à autre par les ouvertures de la cave, lorsque la température n'est pas trop basse. Cette manière d'opérer empêche les racines de se dessécher, et leur reprise est plus facile au printemps. Le printemps suivant ils transplantent avec le soin le plus minutieux et ils arrosent abondamment. En outre, comme ils ont enlevé les feuilles, et qu'à cause de cela la végétation de la plante peut être lente à se faire, ils ont coutume de faire dissoudre dans l'eau d'arrosage quelques substances fertilisantes très-riches, telles que fiente de volailles, engrais humain, ou simplement de la bouse de vache. Pour avoir la graine de chou fleur, il faut planter le chou en entier, sans lui enlever la tête, et ne lui laisser que trois ou quatre des tiges les plus vigoureuses.

Conservation du chou.—La conservation du chou, pendant l'hiver, est toujours difficile, surtout lorsqu'on doit agir sur une grande masse de choux. Pour les choux pommés, on les place sur un seul rang dans une cave fraîche mais non humide. L'entassement des choux sur une forte épaisseur provoque une fermentation rapide qui détruit bientôt la récolte et répand une odeur infecte. Quand la récolte a été abondante, l'obligation où l'on est de placer les choux dans un seul

rang, ne permet pas de conserver tout ce produit dans les caves. Si dans ce cas la vente n'est pas suffisante, et qu'il faille à tout prix conserver le produit, on est obligé de confectionner des silos particuliers en dehors des bâtiments. Ces silos reçoivent des dispositions diverses, suivant les exigences de la localité.

Dans quelques endroits, on choisit un terrain sec, on y fait une tranchée de 1 pied de large sur une longueur indéterminée, et on y dépose les choux la tête en bas. On pratique ensuite une seconde tranchée tout auprès et parallèle à la première, et on y dépose une seconde rangée; la terre de cette seconde rangée sert à recouvrir les choux de la première. Puis on pratique une troisième tranchée on y rejetant la terre sur la seconde rangée, et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la récolte soit placée. Les choux ne sont pas serrés les uns contre les autres, et tant que la température n'est pas trop basse on laisse l'air arriver par les extrémités des excavations. Quand les froids sont arrivés, on bouche ces ouvertures au moyen d'un bon paillis.

Ailleurs, et surtout dans les terrains argileux où l'on craint l'humidité, le fond des tranchées doit être garni de branchages sur lesquels on place les choux.

Certaines espèces de choux et particulièrement les choux de Milan et les choux-fleurs sont d'une conservation si difficile que le moyen que nous venons d'indiquer est insuffisant.

On réussit jusqu'à un certain point en empêchant tout contact des choux avec le sol. Pour cela on les suspend dans une bonne cave, en ayant soin d'aérer la cave quand la température n'est pas trop froide. Dans cette position ils subissent une certaine altération, mais ils reprennent assez facilement leurs caractères primitifs en les faisant tremper dans l'eau quelques heures avant de s'en servir. Quant aux choux-fleurs, avant de les suspendre, on doit avoir soin de les débarrasser de toutes leurs grandes feuilles extérieures. On peut ainsi conserver des choux pommés et des choux fleurs depuis le mois de novembre jus qu'au mois d'avril; c'est la plus longue conservation à laquelle on peut atteindre, mais elle ne se fait jamais sans une altération quelconque des feuilles extérieures. Pour prévenir cette altération, notre climat nous procure un moyen parfait que voici: Lorsque la neige a atteint une épaisseur suffisante, on enneige les choux; ils gèlent et se conservent parfaitement jusqu'au dégel. Quand on doit se servir de ces choux gelés, on retire de la neige la quantité de choux dont on a besoin immédiatement, on place les pommés dans un vase d'eau froide, et elles dégèlent sans subir d'altération sensible.

GRANDE CIBOULE OU OIGNON D'HIVER. - Cette plante, assez commune dans nos jardins, est vivace. On ne la cultive généralement que comme plante bisannuelle, c'est à dire qu'on l'arrache et qu'on lui fait produire des graines dès la seconde année. L'oignon d'hiver pousse par touffe et ses bulbes ressemblent beaucoup à de jeunes oignons qui ne veulent pas tourner. Cette plante n'est difficile ni sur le choix ni sur celui du climat ni sur celui du terrain, cependant elle donne ses meilleurs produits dans les terres légères et riches, et sous un climat tempéré.

On la sème généralement à deux époques différentes: la première dans le courant de mai, et la seconde en

juillet. Cependant il serait très-avantageux de semer l'oignon d'hiver tous les quinze jours entre les deux extrêmes que nous venons d'indiquer.

Dans le mois de septembre, on transplante la grande ciboule en plaçant deux oignons dans le même trou, espaçant les trous à six pouces. On y gagnerait à faire cette transplantation sous le rapport de la grosseur des bulbes et quant à la perfection des semences.

Pendant l'hiver, la plante ne demande aucun abri, car elle résiste aux froids les plus intenses. Il est vrai que les tiges gèlent, mais les bulbes restent parfaitement intacts et sont prêts à repousser au printemps suivant, aussitôt que la température s'est élevée.

Le plus grand avantage que l'on retire de cette plante, c'est de pouvoir se procurer très à bonne heure au printemps de bons oignons avant même que les autres espèces de la même famille aient commencé à végéter.

Pendant le cours de la végétation l'oignon d'hiver ne demande que peu de soins, quelques sarclages de temps à autres et des arrosages lorsque la température est à la sécheresse.

Il existe une grande variété d'oignons d'hiver appelée "grande ciboule vivace," qui végète à peu près de la même manière que la précédente et atteint la hauteur d'un pied environ, mais elle ne produit pas de graines. On la multiplie en éclatant ses toulies. Elle a d'ailleurs les mêmes usages, lesquels consistent à servir d'assaisonnement aux soupes et aux potagers. Cette dernière variété se cultive ordinairement comme bordure aux plate-bandes. - (A suivre.)

Le goémon biphosphaté

Nous avons parlé, mardi, de la préparation de varech ou goémon à base de phosphate importée par le département de l'Agriculture de Québec. Nous aurions dû dire tout d'abord que cet engrais artificiel a été jugé par les agronomes et les chimistes les plus autorisés comme un des plus efficaces qui existent au monde, ainsi que les rapports de l'exposition du Mans, de 1850, en font foi.

Voici quelques indications sur son emploi qui seront utiles au lecteur:

Pour les betteraves à sucre.....	900 à 1000 lbs l'arpent
Pour le tabac.....	1200 à 1500 "
Pour les patates, betteraves à vache, choux, navets, carottes, panais, et plantes sarclées en général.....	700 à 900 "
Pour les céréales, orge, avoine, sarrasin etc.....	400 à 500 "
Sus les prairies et les pâturages.....	400 à 500 "

Le goémon biphosphaté est un engrais complet. Il peut cependant avoir des préférences pour telle plante, plutôt que pour telle autre, etc; comme tous les engrais chimiques, il a ses préférences, quant au sol. Son action est beaucoup plus considérable dans certains terrains que dans d'autres, et une série d'expériences, faites et répétées dans toute la province de Québec et comparées ensuite, donnera à ce sujet des indications précieuses que nous n'avons pas encore aujourd'hui.

Il ne faut pas oublier qu'en Europe, il a fallu plusieurs années d'essais et de tâtonnements, quand il s'est agi de l'application des engrais chimiques, et que ceux-ci ont eu, au début, des adversaires acharnés. Les préjugés ont disparu aujourd'hui; les propriétés de ces engrais sont mieux connues, et on en emploie des quantités immenses, au grand avantage de l'agriculture.

Nous avons dans la province de Québec la matière première de l'engrais, importé par le Gouvernement: du goémon ou varech en abondance et des gisements de phosphate d'une immense richesse. Nous avons donc chez nous tout ce qu'il faut

pour préparer cet engrais, qui tient le premier rang parmi les matières fertilisantes préparées artificiellement. Or ce sont des compagnies étrangères qui exploitent nos phosphates; ce sont les Etats-Unis, la France, l'Angleterre qui améliorent leur agriculture avec ces substances, tandis que nos terres en ont un si pressant besoin!

Nous engageons tous les cultivateurs et, sur ce point, nous attirons l'attention spéciale des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, à faire des expériences avec le goémon biphosphaté, à les faire avec soin, à ne pas accepter d'a peu près, à laisser ça et là des parcelles de terrain où on n'applique pas l'engrais, afin d'avoir un terme de comparaison. Chacun devrait essayer pour soi-même, plutôt que de se fier à son voisin. Plusieurs cultivateurs peuvent s'entendre pour faire venir, à frais communs, quelques centaines de livres de cet engrais. Que tout le monde en fasse l'essai, ne serait-ce qu'en petite quantité.

Le résultat de ces expériences multiples nous fournira des données positives et, dès lors, nous saurons tirer sûrement parti, comme on le fait dans d'autres pays, de l'engrais dont nous possédons en si grande quantité les matières premières.

Qu'on sache bien ceci: l'engrais chimique bien appliqué, et s'il convient à la nature du terrain, est, à tout compter, le moins cher. Le peu de main-d'œuvre qu'il demande est un avantage immense dans notre pays, où la saison est courte et où les employés de fermes sont relativement rares. Remarquons en outre, que, dans notre système d'agriculture, il y a une disproportion énorme entre la faible production du fumier et la grande étendue de nos fermes, et que nous ne donnons pas à nos terres en proportion de ce que nous leur enlevons.

Si donc l'expérience tend à prouver que nous pouvons, avec avantage, nous servir de cet engrais artificiel, les services rendus par là à notre agriculture seront considérables, en même temps qu'il s'établira une nouvelle branche d'industrie qui peut prendre de grands développements.

Nous donnerons dans un prochain numéro quelques indications sur les terrains qui bénéficient davantage de l'emploi du superphosphate.—*Courrier de Montréal.*—Voir sous le titre "Choses et autres," du présent numéro de la "Gazette des Campagnes."

Fragments du journal d'un apiculteur

Dans certaines circonstances, il y a avantage d'équilibrer les populations, surtout au moment où va commencer la grande miellée. On y parvient en permutant les ruches faibles avec les fortes. Il faut pour cela profiter d'une belle journée de travail. La permutation doit se faire à l'heure où la miellée donne le plus, ce qui est indiqué par la pesanteur des abeilles revenant des champs. Mais la ruche qu'on vient d'essaimer peut être permutoyée lors même que la miellée donnerait très peu: elle recevra sans obstacle les abeilles de la ruche déplacée dont elle occupera la place.

Le moment de l'essaimage est favorable pour faire accepter les mères étrangères. Le jour où une souche émet un essaim primaire, elle accepte sans difficultés la mère étrangère qu'on lui donne et qu'on introduit par le haut de la ruche ou par l'un des côtés. On peut aussi se procurer une bonne colonie de race étrangère en extrayant la population d'une forte ruchée et en introduisant dans cette ruchée un petit essaim de une livre ou deux livres de cette race étrangère qui suffira à entretenir le couvain au berceau. On pourra même dix ou quinze jours plus tard recommencer une seconde opération analogue et l'on aura ainsi deux bonnes colonies étrangères dont le coût ne sera pas très-élevé. C'est le moment pour ceux qui possèdent une race étrangère dans un rucher suffisamment isolé, de fractionner une colonie forte en établissant du jeune couvain avec ouvrières dans des ruchettes qu'on

isole. Les ouvrières transforment des cellules et élèvent des mères qui se font féconder par faux-bourçons de la même espèce, les autres étant éloignés.

Bien qu'on soit au milieu de mai, il ne faut pas oublier que si quelques jours de mauvais temps surviennent—ce qui arrive trop souvent—les jeunes essaims doivent être secourus. On leur présentera le soir une ou deux livres de sirop de sucre, et même davantage, si l'on tient qu'ils ne ralentissent pas leurs constructions, et l'on y a souvent intérêt: car ces essaims pourront donner un excédant de produits lorsque la miellée abondera. Au contraire, si leurs constructions sont peu avancées, ils auront parfois de la peine à récolter le miel qu'il leur sera nécessaire pour subsister. Il importe donc de ne pas laisser jeuner les essaims. Grâce à un secours, tous les essaims de mai—voire même les secondaires—valent "vache à lait," comme dit le proverbe mal rimé que l'on connaît. Il ne faut pas non plus laisser jeuner les souches peu approvisionnées en attendant la miellée qui peut retarder de huit ou quinze jours. Une livre de miel avancée à cette époque vaudra 4 livres à la récolte en juin.

L'herbe doit être arrachée près des ruches et le gazon tondu. Il importe qu'on puisse vite découvrir une mère qui est tombée à terre et qui ne peut voler, de la ramasser sans la blesser et de la porter à l'essaim qui vient de sortir. Les rayons du soleil devenant très chauds, il importe aussi qu'ils ne tombent pas directement au milieu de la journée sur les ruches à parois impressionnables. Si la miellée est abondante, il faut que les entrées soient toutes grandes ouvertes.—Dans le jardin il faut répandre de la graine de réséda, dans les plates-bandes peu garnies, dans les carrés de rosiers et autres où cette plante mellifère peut prospérer. Dans les champs on sème blé noir (sarrasin), moutarde, vesce d'été, etc.—*L'Apiculteur.*

Choses et autres.

Les cerceles agricoles.—Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes* un article sur les cerceles agricoles.

Le temps des semences.—Voici qu'on est arrivé au temps des semences. Il faut faire un choix scrupuleux des graines, et ne pas oublier que ce n'est pas ce qu'on sème qui produit, mais bien ce qui lève et prospère; déjà assez d'influences viennent contrarier les travaux des cultivateurs et leur enlever une partie de leurs labeurs, sans qu'ils ajoutent encore bénévolement aux causes de destruction qu'ils ne peuvent éviter, par une coupable négligence.

On ne devrait employer aucune semence sans l'avoir préalablement passée à l'eau de chaux, ensuite pour les grosses semences, au trieur.

De l'emploi du Goémon biphosphaté.—Pour éviter autant que possible les méscomptes, voici quelques indications quant au choix des terrains où le goémon biphosphaté peut être employé avec avantage:

N'appliquez pas cet engrais sur un terrain très-léger et qui se dessèche vite. Employez-y de préférence du fumier d'étable riche en jus, pour conserver à ce terrain une plus grande fraîcheur.

Ne l'employez pas non plus sur une terre dure et mal ameublée. Il est aisé de comprendre que cette fumure n'agit dans la terre que chimiquement et que son action mécanique pour l'ameublissement du sol est à peu près nulle, tandis qu'il n'en est pas ainsi du fumier d'étable.

Il est inutile d'employer le goémon phosphaté sur un labour profond de printemps, de le mélanger à un sous-sol ramené

fraîchement à la surface, et qui n'a pas subi l'action de l'air, du soleil et de la pluie.

Le goémon biphosphaté est l'engrais par excellence des jardins, d'autant plus qu'il a la propriété précieuse de détruire les insectes.

Son emploi sur une terre mal goûtée serait à peu près inutile. C'est sur les bons labours d'automne, alors que la couche supérieure a été ameublie par la gelée et a subi parfaitement l'action de l'atmosphère, qu'on l'applique avec le plus d'avantage.

L'application de cette fumure se fait nécessairement le printemps, à l'époque des semences.

S'il s'agit du grain, voici comment l'on procède: On ameublait bien la terre; on sème, on herse, ensuite on répand le poudre d'engrais, puis on donne un dernier coup de herse pour l'enterrer légèrement. On roule ensuite, si le terrain le demande.

S'il s'agit de récoltes sarclées, plantes-racines, etc., on donne d'abord un coup de herse sur le labour; ensuite on répand l'engrais, puis on herse de nouveau; après cela on sème on on plante comme de coutume. Dans ce cas, on enterre l'engrais plus profondément que dans un champ où on a semé du grain, qui prend sa nourriture dans la couche supérieure du sol.

On peut donner aux légumes et aux plantes-racines une demi-fumure, quand ils sont à moitié de leur croissance. On saupoudre alors l'engrais entre les plantes, à la suite d'un sarclage, et on l'enterre au moyen d'une grappe ou d'un râteau de fer.

Si l'on applique le goémon biphosphaté sur les pacages tapissés de trèfle blanc, on obtient un excellent résultat.

On peut transformer une vieille prairie en un très bon pâturage de la manière suivante: On coupe le foin de très bonne heure; ensuite on herse fortement, de manière à enlever la mousse et à ameublir une partie de la surface du terrain. On sème du trèfle blanc à raison de trois ou quatre livres par arpent, et on applique la fumure mélangée ou double de sa quantité de terre meuble prise à la surface du sol. On herse encore ensuite. L'expérience démontrera s'il est préférable d'engraisser les prairies le printemps ou seulement après la coupe du foin, en vue de l'année suivante. On ferait bien d'essayer les deux.

Dans l'Etat du Vermont, on a, dans certains endroits, des terres rougeâtres, ingrates, pauvres. Au moyen de bonnes charrettes, de bouleverseurs, etc., on ameublait énergiquement ces terres et ensuite on y applique avec beaucoup de succès des phosphates, surtout pour la culture des patates, et celle du blé d'Inde, comme fourrage vert. Cette expérience pourrait être renouvelée ici. Enfin la Saxe nous fournit, depuis plusieurs années déjà, l'exemple d'une application très avantageuse des engrais artificiels. Dans ce pays, on les associe aux engrais verts, c'est-à-dire au trèfle, au sarrasin, etc., que l'on enterre à la charrue, au moment de la floraison. Quand on fait des labours de ce genre, on enterre, en même temps, une légère couche d'engrais artificiel, et ce système donne des résultats magnifiques.—*Courrier de Montréal.*

Rien ne nous empêche de faire des essais du même genre, et nous engageons fortement les cultivateurs à donner à cette question de la fumure du sol la plus sérieuse attention.

La protection des colons.—La nouvelle loi que l'honorable M. Flynn a fait adopter par la Chambre devra convaincre les colons que le Gouvernement a été soucieux de leurs intérêts et a voulu leur donner toute la protection possible. Une clause méritait spécialement d'être signalée. Désormais, tout colon qui aura rempli toutes les conditions d'établissement exigées par le Gouvernement et qui aura obtenu des lettres-patentes, sera le seul et exclusif propriétaire de tout le bois qui se trouvera sur sa terre. Jusqu'ici, un marchand de bois avait le privilège d'enlever le bois carré de tout lot vendu, pendant une période de douze mois, après avoir obtenu une patente. Maintenant le colon aura l'assurance que le bois carré deviendra sa propriété quand il aura payé à la Couronne la somme que le marchand de bois aurait payé lui-même. Cette loi ne peut que donner un nouvel élan à la colonisation de nos terres incultes.

Le tabac canadien.—Ceux qui cultivent le tabac apprendront avec plaisir que le Gouvernement Fédéral a considérablement modifié la loi sur ce sujet.

Il n'y a maintenant plus de restriction pour la vente du tabac. Désormais, le cultivateur n'aura plus besoin de licence pour cultiver et récolter son tabac, et il pourra le vendre en feuilles, sans aucun droit et à qui il voudra.

Billets contrefaits.—Depuis quelque temps, des billets contrefaits de \$10, de la banque Nationale, circulent à Montréal. Déjà un grand nombre de personnes ont été trompées. On s'étonne que certaines personnes puissent avoir accepté de ces billets tant ils sont mal imprimés et exécutés. Ils portent les signatures de F. Vézina et P. Vallée, et sont frappés du sceau de la succursale d'Ottawa. Aux personnes à qui on présentera de ces billets d'y faire attention.

Distribution du fumier sur le champ.—Les cultivateurs sont souvent embarrassés quant au mode de distribution du fumier sur le champ, qu'ils désirent engraisser. L'exemple suivant que nous donnons ici pourrait peut-être leur être de quelque utilité: Supposons un champ de 1/2 acre, sur lequel on doit répandre quatre-vingt deux voyages de fumier. En divisant 82 par 5, nous aurons quinze voyages pour chaque acre. En faisant quatre tas par chaque voyage de fumier, et laissant une distance de neuf verges entre chaque tas, le fumier se trouvera uniformément distribué. Ou si nous faisons neuf tas par chaque voyage de fumier, en les plaçant à six verges de distance, le résultat sera le même. Un pied cube de fumier moitié décomposé pèse environ 56 livres; le fumier sec, à peu près 48 livres. Un voyage de fumier est d'à peu près 36 pieds cubes; ainsi un voyage de fumier à demi composé pèsora un peu plus d'une tonne (2,016 livres); s'il est sec, il pèsora 1,728 livres. Il y a dans un acre 43,560 pieds de superficie; et nous multiplions ces chiffres par le nombre de livres de fumier que nous désirons répandre sur chaque pied en superficie, et divisons le produit par 2,016 livres, le quotient nous donnera le nombre requis de voyages de fumier moitié décomposé.

Un trop grand nombre d'animaux dans un champ en pâturage.—Le moyen le plus sûr et le plus prompt de ruiner une prairie est d'y mettre un trop grand nombre d'animaux. Il est impossible d'essayer de faire croire à la plupart des cultivateurs qu'ils retireront un grand profit de leurs prairies en pâturage à moins d'y mettre un grand nombre d'animaux. Dans ce dernier cas, voici ce qui arrive: l'herbe est mangée avant même qu'elle ait le temps de pousser comme elle le devrait. Tous ceux qui en agissent ainsi ont de pauvres prairies à livrer au pâturage et conséquemment les animaux sont chétifs.

La rareté des fourrages.—La rareté des fourrages nous engage à faire connaître un moyen aussi simple qu'économique de nourrir le gros bétail. Ce procédé donne d'excellents résultats. Le voici dans toute sa simplicité: On prend pour chaque animal la valeur de 4 à 5 livres de paille que l'on fait hacher. On y ajoute environ une pinte de son et on met le tout dans un baquet avec la quantité d'eau nécessaire pour humecter le tout, puis on laisse macérer pendant une heure et demie ou deux, et on donne ce composé au bétail en place de fourrage.

Les animaux mangent cette paille ainsi préparée avec avidité, et ce régime, loin de diminuer leur force et leur santé, ne fait que l'augmenter; leur poil devient plus fin, plus brillant et leur allure plus vive. En ce qui concerne l'économie, il est facile de voir qu'elle est notable. En effet, la seule dépense est l'achat d'un hache-paille, dépense bien minime, vu les services que rend un semblable instrument.

RECETTES

Nettoyage des lainages.

Mettez dans un nouet de toile une forte poignée de cendre de bois neuf, laissez-la tremper durant un quart d'heure dans de l'eau bouillante, ajoutez-y autant d'eau froide et trempez-y vos étoffes, que vous savonnez avec du savon de Marseille. Rincez à l'eau tiède, puis à l'eau froide.

Les cicatrices des arbres à noyaux.

Est-il nouveau le remède que l'on présente contre la gomme des arbres à noyaux et que je vais indiquer? Est-il connu des praticiens, et les journaux d'horticulture l'ont-ils préconisé depuis longtemps? C'est ce que je ne saurais dire, mais il mérite une attention spéciale.

La gomme est une lèpre qui dévore souvent nos arbres; les coupes dans le vif et l'application d'un corps isolant (mastic ou terre grasse) sont le plus souvent impuissantes. Un ancien chef de culture au jardin des plantes de Rouen a préconisé

depuis longtemps, paraît-il, un remède qui est souverain : lorsqu'on a bien nettoyé les plaies gommeuses, on y applique une forte poignée de feuilles d'oselle réunies en charpie. Après deux fortes applications de ce remède, la gomme disparaît complètement.—(*Bulletin de la Société d'horticulture pratique du Québec.*)

Savon de résine.

Voici une espèce de savon dont la qualité est sans doute inférieure aux savons fabriqués avec des huiles végétales ou des graisses; toutefois il dégrasse bien le linge, et son prix de revient est minime; puis sa fabrication est très-facile: Faites bouillir ensemble une partie de potasse ordinaire, deux parties de résine du commerce et quatre parties d'eau. Il faut que le vase ou la chaudière où s'opère ce mélange soit plus grand qu'il ne faut, et le feu doit être conduit avec précaution, car ce savon liquide monte beaucoup lorsqu'il est en ébullition et pourrait déborder.

Cette espèce de savon est d'une consistance molle et ne prendra corps que par une longue dessiccation.

VENTES PAR LE SHÉRIF

JEAN-BAPTISTE POULIOT, écuyer, Demandeur; contre **P**IERRE ROY dit DESJARDINS, Défendeur, c'est-à-dire :

Un circuit de terre sis et situé au second rang de la paroisse de Saint-Eloi, contenant deux arpents de front sur onze arpents et demi de profondeur, plus ou moins; sans bâtisses.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Eloi, **J**EUUDI, le **V**INGT-CINQUÈME jour de **M**AI prochain, à **D**IX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

18 mai 1882.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le sousigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Cibouires, Eucensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'avantage de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

TRAITÉ DE L'ELEVAGE ET DES MALADIES DES BESTIAUX

PAR
J. A. COUTURE, Ecr.,

Médecin-Vétérinaire, Surintendant de Quarantaine des animaux à Lévis, près de Québec.

Un volume de 285 pages avec 30 gravures représentant les diverses races de bestiaux du pays.

SOMMAIRE

Étude des principes d'élevage;
Description des animaux de boucherie, laitiers, de travail;
Étude comparative des différentes races par rapport à leur utilité dans ce pays;
Enfretien et nourriture des animaux laitiers et des animaux d'engrais;
Soins à donner aux bestiaux depuis leur naissance jusqu'à leur maturité;
Description et traitement des maladies les plus communes des bestiaux.

Prix : 50 centimes le volume.

S'adresser à

J. A. LANGLAIS,
Libraire-Éditeur.

177 rue St-Joseph, St-Roch, de Québec.

Ou à **J. A. COUTURE,**

Vétérinaire,

49, rue Desjardins, Québec.

A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St-Jacques, Montréal.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,
St. Paschal, P. Q.

AVIS AUX ACHETEURS.

• Pour trouver n'importe quel article

A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servi avec un seul prix.

H. GAGNON & CIE.,

No. 55, Rue de la Connonne, St-Roch, Québec.